



Agence St Jean Des Vignes - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE  
03 85 46 63 09 - [autoecole.chalon@gmail.com](mailto:autoecole.chalon@gmail.com)  
SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100  
Agence La Motte - 28 rue de la Motte 71100 CHALON-SUR-SAÔNE  
03 85 91 15 08 - [autoecolechalonlamotte@outlook.com](mailto:autoecolechalonlamotte@outlook.com)  
SIRET : 842 557 340 000 36 - Agrément : E2307100030  
Agence Chagny - 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY  
03 85 91 29 26 - [autoecolechagny@outlook.com](mailto:autoecolechagny@outlook.com)  
SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

## Formation au Permis BVA AAC Conduite Accompagnée (BVA = Boîte Vitesses Automatique)

**Forfait AAC « Mini » pour ceux qui ont déjà le code : 1190 € ttc**  
**Possibilité de paiement en 3 fois sans frais**

- **Frais de gestion et suivi élève**
- **Livret d'apprentissage numérique (incluant votre planning en ligne)**
- **Livre de vérifications intérieures/extérieures et premiers secours**
- **Formation pratique à la conduite :**
  - 4 leçons de préparation à la conduite sur simulateur agréé d'état
  - 13 leçons de conduite en voiture boîte automatique dispensées en VW Golf 8 DSG
  - Rendez-vous préalable à la conduite accompagnée :
    - ✓ 2h en voiture boîte automatique avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
    - ✓ Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et documents à remettre à votre assurance
    - ✓ Remise d'un guide de l'accompagnateur + disque AAC
  - Révisions vérifications intérieures/extérieures durant les leçons pratiques
  - 2 rendez-vous pédagogiques (1 heure de conduite en voiture boîte automatique et 2h en salle chacun avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur) [1er rdv pédagogique vers 6 mois et 1500 kms, le 2nd vers 1 an et 3000 kms]
- **Modalités de réservation examen pratique**
- **Demande de fabrication de votre titre de permis de conduire après obtention et disque A offerts**

### Prestations Complémentaires :

Evaluation préalable obligatoire selon la loi : 45 € ttc

Leçon de conduite supplémentaire : 55 € ttc

Frais d'accompagnement examen pratique : 55 € ttc

---

**Merci de nous fournir votre N°NEPH et votre résultat à l'examen de code  
pour l'inscription dans notre établissement**

---

### **PIECES A FOURNIR AU MOMENT DE LA DEMANDE DE FABRICATION PERMIS :**

1. **Une ephoto comportant votre photo et votre signature**
  - *Attention ephoto valable 6 mois et utilisable 1 seule fois*
2. **Justificatif d'identité de l'élève parmi la liste suivante :**
  - Carte d'identité française recto-verso en cours de validité si faite quand vous étiez mineur sinon périmée de moins de 5 ans
  - Passeport français ou européen en cours de validité
  - Titre de séjour en cours de validité ou titre de séjour expiré + récépissé de renouvellement

**3. L'un des documents suivants si vous avez entre 17 et 25 ans :**

- Attestation JDC Journée Défense et Citoyenneté
- Attestation d'exemption à la JDC Journée Défense et Citoyenneté
- Attestation provisoire en instance de convocation à demander au centre service national

**4. Attestation ASSR 2 ou ASR si vous êtes en âge de la passer et jusqu'à 21 ans** (si perdue, remplir un justificatif sur l'honneur à télécharger sur notre site internet sous le descriptif de chaque forfait – si vous n'avez passé ni l'ASSR 2 ni l'ASR, contactez-nous)

**5. Justificatif de domicile de moins de 6 mois** (Facture gaz, électricité, téléphone fixe ou mobile, internet) ou dernier avis d'imposition)

**6. Permis catégorie AM (BSR) si vous l'avez obtenu**

Si hébergé(e) chez une tierce personne ou chez les parents :

**7. Attestation d'hébergement remplie et signée par l'hébergeant** dont les nom et prénom doivent être identiques au justificatif de domicile (voir modèle de lettre à télécharger sur notre site internet sous le descriptif de chaque forfait)

**8. Justificatif d'identité de l'hébergeant** (même choix de document que pour l'élève)

**Les leçons de conduite se déroulent du lundi au vendredi 8h à 20h et le samedi de 8h à 15h**

<b>HORAIRES OUVERTURES BUREAUX</b>		
<b>Jour</b>	<b>Bureaux de Chalon-Sur-Saône</b>	<b>Bureau de Chagny</b>
Lundi	14h-19h	Fermé
Mardi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h	14h-19h
Jeudi	14h-19h	14h-19h
Vendredi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Samedi	9h-12h	9h-12h